

 2017 : Déchets
  2018 : Biodiversité
  2019 : Solidarité
  2021 : Energie
  2022 : Climat
 2023 : Alimentation – Label « OR » pour l'ensemble

Dijon, le 10 juillet 2023

Madame, Monsieur, Chers Parents,

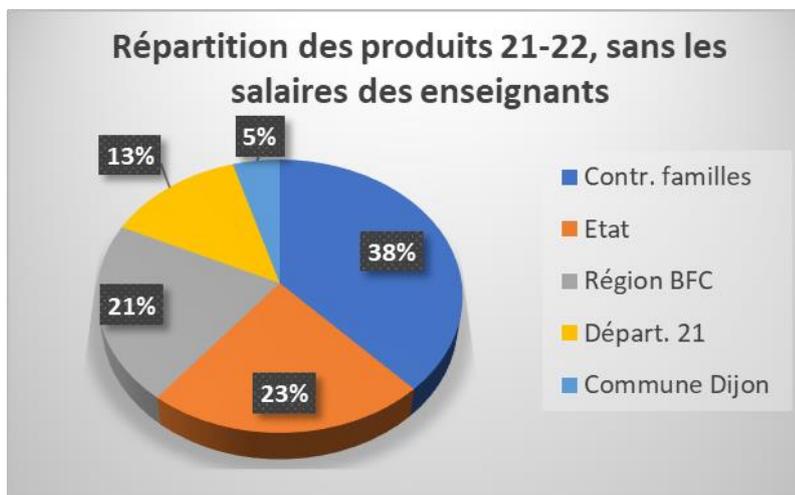
Tarifs

Les établissements scolaires subissent comme tout un chacun les conditions économiques : l'inflation, l'augmentation des prix de l'alimentation, celle de l'énergie, etc.

Cet environnement conduit l'Organisme de gestion du groupe scolaire à chercher un équilibre entre sa propre pérennité et la maîtrise de la contribution financière des familles.

Cet équilibre entre le ni trop, ni trop peu se traduira en septembre par une augmentation de 6% de tous les prix : scolarité, repas, internat.

Rappelons que dans le « privé sous contrat avec l'Etat », les enseignants sont rémunérés par l'Etat et que l'organisme de gestion est soutenu par les collectivités territoriales et l'Etat à travers les différents « forfaits ». Sans ces aides les familles ne devraient pas déboursier entre 600 et 1000€ par an mais entre 6 000 et 10 000€ !



La gestion des établissements privés non lucratifs est très rigoureuse ce qui leur permet de fonctionner de manière beaucoup plus économe. « En analysant de plus près le coût d'un élève de la DEPP (Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance), nous constatons qu'il représente quasiment la moitié de celui d'un élève du public » Philippe Delorme, Secrétaire général de l'Enseignement catholique.

Harcèlement

Le harcèlement revient régulièrement sur le devant de la scène parfois lors de faits dramatiques. Dans le groupe St Joseph, c'est un point de vigilance constant.

Nous réalisons, depuis longtemps, des opérations de prévention et traitons, chaque année, des situations délicates qui nous conduisent parfois à intervenir de manière ferme, quitte à exclure définitivement les élèves agresseurs.

Les situations sont rarement faciles à traiter. Le plus souvent elles demandent que les professeurs et personnels d'éducation soient formés. Parmi les actions menées, signalons un travail sur le permis Internet en CM2 à Sainte Ursule, les temps d'échange en seconde générale et professionnelle pour apprendre aux lycéens à se défendre, la sensibilisation de toutes les classes de 6^{ème} et de 5^{ème} par divers intervenants : associations (e-Enfance...), la Police Nationale, des élèves du Conseil de Vie Collégienne, d'anciens élèves harceleurs. Nous orientons également les élèves en souffrance vers les psychologues de l'établissement. Saint Joseph est le seul établissement à proposer gratuitement ce service.

ParcourSup

Cette année encore nos élèves ont décroché de très belles places. Les meilleurs d'entre eux ont été admis dans d'excellentes prépas et écoles à Dijon, Paris, Lyon ou ailleurs et n'ont eu que l'embarras du choix. La campagne 2023 n'est pas terminée mais nous savons déjà que tous nos élèves sont affectés dans l'un de leurs choix.

Pour information voici l'orientation choisie par nos 195 élèves du Bac général en 2022 : BTS 9 élèves - 5%, BUT 8 élèves - 4%, CPGE 33 élèves - 17%, DCG, 1 élève, DE secteur sanitaire, 8 élèves - 4%, Ecole de commerce 6 élèves - 3%, Ecole de design, 1 élève, Ecole d'ingénieurs 19 élèves - 10%, Licence 61 élèves - 31%, PASS, 31 élèves - 16%, hors Parcoursup 18 élèves - 10%.

ECOLE DIRECTE

Les nouvelles familles du Groupe ont reçu leur CODE PARENTS lors de la validation de l'inscription. Il est essentiel que chaque parent, principalement les parents séparés/divorcés, activent leur session en changeant le code comme demandé. Veillez à le conserver très précieusement en plusieurs endroits. Sans lui, pas d'informations ni de continuité pédagogique en cas de confinement. De plus en plus de procédures sont dématérialisées. Nous vous remercions donc d'être vigilants sur les communications faites par les différents secrétariats et vies scolaires.

Pour le **collège et le lycée**, les CODES ELEVES seront remis en main propre aux nouveaux élèves par le professeur principal, à la rentrée.

Les familles et élèves déjà présents en 2022-2023 conservent les mêmes codes.

Nous vous encourageons à installer, avant la rentrée, l'application ECOLE DIRECTE sur vos smartphones. Elle fonctionne parfaitement. Attention cependant car certaines fonctionnalités ne sont accessibles que depuis le site Ecole Directe (www.ecoledirecte.com).

Nous vous rappelons que les CODES PARENTS NE DOIVENT PAS ETRE DONNES AUX ENFANTS car ils donnent accès, entre autres, à des informations financières, permettent des justifications indues et ne permettent pas aux élèves du collège et du lycée d'accéder à tous leurs devoirs.

Après la période post-Covid, de la maternelle à l'enseignement supérieur, nous avons vécu une année foisonnante de projets qui ont été plébiscités par les élèves. Une richesse qui traduit bien l'ADN de tout l'établissement.

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, Chers Parents, de votre confiance et vous souhaitons d'agréables vacances.

Les chefs d'établissement des Ecoles Primaires
Mélanie DUFFY & Laurence DELETRE

Le chef d'établissement coordonnateur
Laurent PICHOT



Le président d'OGEC
Philippe FERNET



📌 **Sections B.T.S.**

📍 **accueil devant la rotonde (cafétéria)**

CLASSES	TOUS LES ETUDIANTS Accueil	INTERNES RESIDENCE Etudiante
C.R.S.A. Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques C.P.I. Conception de Produits Industriels Electrotechnique C.I.E.L. / Systèmes Numériques <ul style="list-style-type: none"> ▪ Classes de première année ▪ Classes de deuxième année Enveloppe du Bâtiment <ul style="list-style-type: none"> ▪ Classes de première année Rentrée au Lycée les Marcs d'Or Dijon ▪ Classes de deuxième année Rentrée au Lycée Saint Joseph Dijon 	Lundi 4 septembre ⇒ à 08h30 ⇒ à 10h00 Lundi 4 septembre ⇒ à 08h30 Lundi 4 septembre ⇒ à 08h30	Internes Dimanche 03 septembre à 20h00 Résidence étudiante Etat des lieux vendredi 01 et samedi 02 septembre (matin) Prendre contact avec Mme BARRE pour convenir d'un RV

AVIS IMPORTANT – sauf dérogation demandée A L'AVANCE PAR ECRIT, il nous sera impossible d'accueillir les étudiants en dehors des heures indiquées dans les tableaux ci-dessus.



QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR...

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Septembre 2023 <ul style="list-style-type: none"> • Merc 06/09 + Jeudi 07/09 • Du 11 au 15/09 	Photo individuelle des étudiants Semaine découverte aumônerie	<i>Lycéens</i>
Octobre <ul style="list-style-type: none"> • Du 03 au 8/10 • Mardi 3/10 à 18h • Vendredi 6/10 • Jeudi 12/10 • Samedi 21/10 à 10h30 • <i>Du 30/10 au 3/11</i> 	Pèlerinage du Rosaire Remise de diplômes Cambridge Soirée Portes ouvertes, de 17 h 00 à 19 h 30 Formation parents délégués + AG APEL Cérémonie de remise officielle du diplôme du bac. 2023 et du diplôme de "fidélité" Taizé rassemblement diocésain des lycées (vac Toussaint)	Ouvert aux lycéens et post bac Eglise St Pierre Ecoles primaires + collège Bac. Général, technologique et professionnel (anciens élèves de terminale sortis en juin)
Novembre <ul style="list-style-type: none"> • Du 06 au 30/11 • Vendredi 10/11 • Samedi 18/11 	Collecte de denrées pour la Banque Alimentaire Journée Pédagogique – Pas cours ce jour-là Cérémonie de remise officielle du diplôme du Pro (DNB, CAP, Bac Pro)	<i>Tout le groupe St Jo se mobilise</i> Ecoles - Collège - Lycées
Décembre <ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 8/12 à 18 h 30 • Vendredi 22/12 	Fête de Marie et des lumières Soirée de remise du diplôme de l'enseignement sup. Célébration de Noël à 11 h, à la chapelle	<i>Pour tous</i>

Janvier Vend 26/01 – 17h/19h Sam 27/01 – 10h/13h	Portes Ouvertes SPECIALES POST-BAC	<i>Présentation des sections post-bac (BTS, licences, Bachelors...)</i>
Mars • Vendredi 8/03 – 16h/19h Samedi 9/03 – 9h/13h • Mardi 19/03 • Jeudi 28/03 • Vendredi 29/03	Journées PORTES OUVERTES Uniquement lycées et enseignement supérieur Tous les établissements du Groupe St Joseph Fête de la St Joseph Célébration du Jeudi Saint Bol de riz et chemin de croix	<i>Visite lycées, enseignement supérieur - CFA</i> <u>Ecoles – collège, samedi uniquement</u> <i>Ouverte aux familles et au public extérieur</i> Groupe Groupe
Avril • Entre le 2/4 et 12/4	Forum des métiers 3^e et 2nd	
Mai • Jeudi 2/05 – 14h/17h • Merc 15/05 • Vendredi 17/05 – 16h/19h Samedi 18/05 – 9h/13h	Don du sang Fête de St Jean Baptiste de La Salle Matinée Portes ouvertes SPECIALES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	Elèves majeurs et adultes (cafétéria BTS) <i>Présentation des sections de 4^oDécouverte, 3 Prépa Métiers – CAP - Bac professionnel</i>

BUREAU DES ETUDANTS (BDE)

Une cotisation de 10 € sera demandée à tous les étudiants. Le BDE est une instance portée par les étudiants chargée de faire vivre, entre les étudiants, des temps de convivialité. Il est aussi un relais avec l'administration de l'établissement. Les étudiants de BTS seront associés aux étudiants du Centre de Formation et aux étudiants ECAM.

ASSOCIATION COOPERATIVE

La cotisation de 6 €, intégrée dans les frais annuels, permet d'apporter une aide pour diverses activités (financement pour voyages, fêtes, échanges, achat de matériels)

VIE SCOLAIRE

HORAIRES

- **Bureau de la Vie Scolaire à prévenir pour toute absence ou retard**

Accueil de 7 h 50 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h 00

Contact : Tél : 03.80.59.20.31 ou Messagerie Ecole Direct

- **Cours - Assurés du LUNDI MATIN au VENDREDI SOIR de 8 h 10 à 12 h 05 et de 13 h 30 à 17 h 25.**



A noter : L'établissement ne saurait accepter que les étudiants quittent le lycée avant le début officiel des vacances (départ anticipé). En effet, les dates de fin des cours et de retour doivent être impérativement respectées.

INTERNAT (garçons et filles) - Ouvert du dimanche soir 20 h 00 au vendredi 7 h 30.

Responsable de l'internat : Mme Emile BARRE – Tél : 07.56.38.13.68

Les étudiant doivent quitter l'internat chaque fin de semaine. **Un règlement spécifique à l'internat est remis à chaque interne** et est consultable en ligne sur notre site internet (onglet INFOS PRATIQUES).



La fiche « Infirmier/Internat » doit être rapportée, au plus tard, le jour de la rentrée à Mme BARRE.

RESIDENCE ETUDIANTE

La résidence est strictement réservée aux étudiants postbac. **L'état des lieux et l'installation dans les chambres se feront le vendredi 1er ou samedi 2 septembre 2023.** Prendre contact avec Mme BARRE pour convenir d'un rendez-vous.

Le règlement de la résidence, a été adressé par le secrétariat, et est consultable en ligne sur notre site internet, onglet « Infos Pratiques »

REGLEMENT INTERIEUR

Il a été envoyé avec le dossier d'inscription et est consultable sur notre site internet, onglet « Infos Pratiques »

IL EST INTERDIT DE FUMER DANS L' ENCEINTE DE L'ETABLISSEMENT Y COMPRIS LES CIGARETTES ELECTRONIQUES

De même, il est formellement interdit d'introduire ou de consommer des boissons alcoolisées, produits stupéfiants ou un quelconque produit illicite. A la demande du chef d'établissement, des contrôles par les services appropriés, pourront être faits au cours de l'année.

ABSENCES - RETARDS :

Pour toute absence prévisible, l'étudiant est tenu d'informer ou de faire informer par écrit (avec justificatif si nécessaire) et au préalable, l'administration des STS, qui appréciera le bien-fondé de cette demande.

Après toute absence l'étudiant doit se présenter au secrétariat STS afin d'obtenir un billet d'entrée.

Aucun étudiant ne peut quitter l'établissement, durant les cours ni les récréations, sans l'accord du Directeur Délégué aux Formations.

Durant la période de stage, l'étudiant a l'obligation de prévenir l'entreprise pour signaler son absence ainsi que le secrétariat STS

COMPORTEMENT :

Les étudiants doivent avoir un comportement respectueux envers leurs camarades, leurs professeurs et l'ensemble du personnel. **Une tenue correcte et appropriée est exigée.**

De plus, pour des raisons de sécurité, les étudiants qui travaillent aux ateliers doivent obligatoirement porter le vêtement de travail imposé, des chaussures de sécurité si nécessaire et pour ceux qui ont les cheveux longs les avoir attachés. De même, tout ce qui peut provoquer un arrachement (boucles d'oreilles ou piercing) doit être retiré ou protégé pendant les séances d'atelier.

L'utilisation des téléphones, et autres... est interdite dans les salles de cours et les espaces techniques (en cours, les téléphones doivent être éteints et rangés dans le cartable), sauf à la demande des enseignants pour une utilisation pédagogique.

Toute infraction entraînera la confiscation de l'appareil.

ACCES A L'ETABLISSEMENT - SECURITE

L'entrée piétons (39 Rue du Transvaal) est contrôlée par le personnel de l'établissement. **Les étudiants doivent systématiquement présenter leur carte étudiant. Quant aux adultes, ils devront avoir un rendez-vous avec une personne identifiée et remettre une pièce d'identité au personnel de la loge pour obtenir un badge « Visiteur » pour pouvoir rentrer.** Un accès est également possible au 21 Rue Daubenton via le badge salto.

Les étudiants disposent d'un garage pour vélos et cycles motorisés (jusqu'à 80 cm³ inclus) à l'intérieur de l'établissement. En dehors de ce garage, tout autre lieu de stationnement est interdit.

*Dans le cadre du plan **Vigipirate**, nous vous rappelons que **les parents ne sont pas autorisés à pénétrer en voiture dans l'enceinte de l'établissement.***

INFO. ADMINISTRATIVES

STANDARD GENERAL et ACCUEIL – 03.80.59.20.20

Ouvert de 7 h 50 à 12 h 05 et de 13 h 00 à 17 h 30

SECRETARIAT STS (Mme CHAVONET – Mme CLAUDON - 03.80.59.20.31)

Ouvert de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h

ACCES AU PORTAIL INFORMATIQUE

Site : www.ecoledirecte.com : A partir d'une connexion sécurisée Internet, les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant et accéder à diverses informations. **Les codes d'accès demeurent valables durant toute la scolarité de votre enfant dans le Groupe.** (En cas de problème d'accès contacter : infoparents@stjodijon.com)

- Sur l'espace "ELEVE" : vous aurez accès au cahier de texte, espace de travail, bulletins de notes, absences enregistrées...
- Sur l'espace "FAMILLE" : vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant, correspondre avec les enseignants via la messagerie, mettre à jour vos coordonnées, visualiser votre compte et procéder à un paiement en ligne de la restauration scolaire (onglet "Porte-monnaie"), accéder au bulletin d'inscription/réinscription de votre enfant, signer des documents importants, téléverser des documents...



Nous vous recommandons de tester rapidement vos codes d'accès et de consulter régulièrement ce portail sur lequel seront adressées toutes les informations importantes du Groupe, au cours de l'année scolaire. Nous vous encourageons également à télécharger l'application « Ecole Directe » sur votre téléphone portable.

A noter cependant que certaines fonctionnalités ne sont accessibles que via le site Ecole Directe.

Les « nouvelles » familles ont reçu leurs codes d'accès lors de la validation de l'inscription de leur(s) enfant(s). Les codes des nouveaux étudiants seront donnés, par le responsable de la formation, à la rentrée.

Attention : Parents et étudiants doivent bien utiliser leurs propres codes d'accès.



CHANGEMENT DE SITUATION

Toutes les modifications de situation familiale ou de coordonnées (adresse, mail, téléphone...) doivent être signalées le plus tôt possible, au secrétariat, par écrit (courrier ou mél à : secretariatbts@stjodijon.com)

ASSURANCE SCOLAIRE

Le montant de cette assurance est compris dans la Contribution des Familles. Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle (voir la Convention financière disponible sur notre site (Infos Pratiques) ou les documents financiers déposés dans votre espace Famille Ecole Directe dans les Archives 2022-2023). Le dépliant d'information de l'Assurance FEC vous sera remis d'ici la rentrée scolaire.

Vous pouvez également vous rendre sur le site www.assurances-fec.org (Accès client - Espace particuliers – code d'accès fec80820) afin de prendre connaissance de l'ensemble des termes du contrat (garanties, exclusion...) et de télécharger les documents d'informations.



CERTIFICATS DE SCOLARITE

Un certificat de scolarité sera à votre disposition sur le site "Ecole directe" (*Espace Famille – Documents-Administratif pour « votre enfant »*), **15 jours après la rentrée. Il ne pourra pas être délivré avant cette date.**

BOURSES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pour les étudiants de 1^{ère} année, l'inscription s'est faite par internet, sur le site du CROUS du 15 janvier au 31 mai (pendant le cycle de terminale). Pour les étudiants de 2^{ème} année de BTS, les étudiants doivent obligatoirement renouveler leur demande en suivant la même procédure.

OBJETS PERDUS

Un service d'objets trouvés existe à l'Accueil et secrétariat STS. N'hésitez pas à vous y rendre. Trop souvent les objets ne sont pas réclamés.

L'établissement décline toute responsabilité pour les objets précieux, l'argent, le matériel, les véhicules, les cycles...apportés ou déposés dans l'enceinte de l'établissement.

ACTIVITES PROPOSEES AUX ETUDIANTS



CENTRE de DOCUMENTATION et d'ORIENTATION (CDI)

Les étudiants, seuls ou accompagnés de leurs professeurs, pourront se rendre au CDI pour des activités de lecture, des travaux de recherche, des séances de méthodologie.

Le professeur-documentaliste les guidera dans l'utilisation des ressources : ouvrages, presse, documents relatifs à l'orientation, internet... et la réalisation de leurs travaux.

La plupart des documents peut être prêtée. Le CDI possède un fonds propre aux étudiants : documentaires, romans, BD, manuels scolaires, etc.

Le portail du CDI, accessible sur <http://lycee-saintjoseph-dijon.esidoc.fr/>, permet la recherche des documents et l'accès à certaines ressources en ligne.



U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire)

L'Association Sportive du lycée St Joseph propose de nombreuses activités ouvertes à tous dans un but d'entraînement et/ou de compétition. Animée par les professeurs d'EPS, elle est ouverte à tous, mais une pratique régulière et un engagement sur l'année est obligatoire.

Les entraînements se déroulent le midi entre 12h et 13h30, ou le soir à 17h30. Le planning sera mis à jour à la rentrée.

Les inscriptions se font auprès des professeurs d'EPS au moment des créneaux et se dérouleront jusqu'à mi-octobre. La cotisation est de 20 € par chèque à l'ordre « Association Sportive Lycée St Joseph ».



CLUB BEACH-VOLLEY ST JO

Le Club Beach-Volley est animé par M. CHARCHAUDE, professeur d'EPS.

Les entraînements ont lieu le lundi, de 17h30 à 19h, sur les installations du BEACH SPORT DIJON.

Une sélection sera faite en début d'année par M. CHARCHAUDE. Inscription gratuite pour l'année.

Par ailleurs, d'autres clubs existent au sein de l'établissement et sont animés par les élèves eux-mêmes en lien avec la Responsable de Vie Scolaire et/ou des enseignants (exemple : Club Astronomie, Club Informatique, Club Jeux de société, Clubs photos, Club Citoyens du Monde).



POINT ECOUTE PSYCHOLOGIE

2 psychologues spécialistes de l'enfance et de l'adolescence

Le point écoute psychologie, offert par l'établissement, n'a pas vocation à proposer des suivis psychologiques de longue durée. C'est un lieu d'écoute active qui permet d'accompagner les jeunes qui vivent un moment délicat ou à dédramatiser l'accompagnement psychologique.

Le nombre de rencontres possibles est limité à 3 par étudiant et par année scolaire.

Si la famille souhaite s'engager dans une thérapie, elle devra continuer avec une prise en charge extérieure à l'établissement.

Nos psychologues assurent une permanence les vendredis et certains jeudis après-midi (bureau à côté de l'infirmerie).

Les jeunes souhaitant les rencontrer doivent demander un rendez-vous par l'intermédiaire des directeurs des études, du bureau de la Vie Scolaire ou de l'Infirmerie.



SOUTIEN AUX ELEVES EN DIFFICULTES SCOLAIRES

TUTORAT entre étudiants ⇒ Activité de soutien pour les étudiants rencontrant des difficultés, encadrée par le Directeur Délégué aux Formations. Des étudiants s'engagent à aider des internes ou externes sur le long terme. Le fonctionnement de ces binômes est hebdomadaire et **leur nombre est lié à la disponibilité des tuteurs.**

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ⇒ Ces séances accompagnées seront intégrées dans les emplois du temps.

Animation Pastorale

2023-2024

La Pastorale du Groupe St Joseph se fonde sur le projet éducatif Lasallien. C'est toute la vie de nos établissements, la manière de vivre ensemble, d'enseigner, d'éduquer, d'assumer les responsabilités qui constitue l'animation pastorale.

Notre mission est de proposer à chacun un chemin de croissance personnelle, humaine, spirituelle et d'offrir la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

Dates à retenir pour les lycéens :

- Semaine découverte de l'aumônerie Lycée : Du lundi 11 au vendredi 15 septembre
- Pèlerinage du Rosaire - Lourdes : Mardi 3 octobre au dimanche 8 octobre
- Rassemblement diocésain des lycéens à Taizé : Du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre

↳ Vivre sa foi

- Messe : Tous les jeudis à 17h45 à la chapelle
- Préparation aux sacrements pour tous
- Catéchèse 6èmes : le jeudi en M4
- Catéchèse 5èmes : le mardi en M4
- Aumônerie 4èmes : Un lundi sur deux de 11h45 à 13h20
- Aumônerie 3èmes : Un vendredi sur deux de 11h45 à 13h20
- Parcours de réflexion chrétienne : Lycéens

↳ Vivre ensemble

- Ateliers créatifs : Pour les collégiens, pendant la pause méridienne.
- Local Lycéens
- Espace collégiens
- Jeudi-partage : Temps d'échange et débat à midi autour d'un repas pour les lycéens.
- Points écoute : Être simplement écouté !
- Parcours d'Education à la Justice, au Service et à l'Engagement : Développer et intérioriser les valeurs lasalliennes

Contacts

- Aumônier :
Père Oscar Ruiz
>> aboruiz@gmail.com
- Adjointe en pastorale lycée:
Sabine LANGLOIS - MAHATA
>> sabine.langlois@stjodijon.com
- Adjointe en pastorale collège:
Claire SIRLIN
>> claire.sirlin@stjodijon.com

↳ Vivre la solidarité

- Différentes actions menées avec les 3èmes et Lycéens solidaires : distribution de repas aux migrants, rencontre avec des personnes âgées en EHPAD, maraudes pour les internes majeurs
- Collectes : Banque Alimentaire, vêtements, produits d'hygiène pour les migrants et SDF.
- Accueil et accompagnement de jeunes migrants.
- Bol de riz et repas solidaires

↳ Vivre des temps forts

- Temps d'échanges : Seconde LP et LEGT.
- Temps de paroles et d'échanges : 4DEC et 3PM.
- Retraites pour découvrir de la vie monastique
- Marche vers le Carmel de Flavignerot : 6èmes / 5èmes
- Pèlerinage du Rosaire à Lourdes : Lycéens
- Taizé : Rencontres lycéennes.
- Pèlerinage à La Salette : 4èmes et 3èmes.
- Retraites : Se ressourcer et partager, de la 6ème à la 3ème.
- Education Laïque au fait religieux (ELFR) : 5èmes/Secondes.

*Vous avez choisi notre établissement pour nous confier votre enfant. De ce fait, en tant que parent d'élève vous êtes associés à la communauté éducative du **Groupe Saint Joseph La Salle à Dijon**.*

En effet, le « Projet Éducatif Lasallien » (PEL), que nous essayons de vivre ici, suppose la participation de chaque membre: enseignants, personnels, jeunes et parents !*

Qu'est-ce que le P.E.L. ?

***Projet Éducatif Lasallien** : Depuis 1705, notre établissement fait partie du « **Réseau lasallien** », c'est-à-dire de l'ensemble des établissements qui se trouvent sous la responsabilité des Frères des Écoles Chrétiennes dont le Fondateur est **Jean Baptiste de La Salle** (1651-1719). Il proposa un enseignement novateur, destiné aux plus pauvres, afin de favoriser le développement global du jeune dans ses dimensions intellectuelles, sociales, morales et spirituelles.

Si vous souhaitez aller plus loin : www.lasalle.fr

Le P.E.L. donne les grandes lignes directrices à mettre en œuvre. Il définit un esprit et les principales applications ou implications concrètes auxquelles il faut veiller.

Mais chaque établissement a sa propre histoire, s'adresse à des enfants et/ou des jeunes de milieux très divers. Il est donc important que la communauté éducative précise comment elle va concrètement mettre en œuvre le PEL, au travers de son "**projet d'établissement**" (document disponible sur notre site : *Groupe Scolaire – Projet d'Etablissement*). Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Dans l'enseignement catholique, tous les membres de la communauté éducative sont appelés à participer et à vivre ensemble le projet d'établissement.

Le présent courrier a pour but de vous aider à mieux appréhender la communauté éducative, afin d'y prendre place. L'esprit dans lequel nous nous situons n'est pas celui d'une entreprise "prestataire de services pour des clients", l'appartenance à une même communauté éducative doit permettre d'établir un climat de confiance dans le respect de tous.

Comment bien vivre ensemble ?

Au sein de notre établissement lasallien le "vivre ensemble" est fondamental, car il représente le ciment des valeurs lasalliennes ; il permet de :

- *Mettre en pratique des valeurs essentielles, telles que le respect de soi et des autres, la politesse, l'intégrité, la responsabilité....,*
- *Devenir citoyen,*
- *Développer la solidarité,*
- *Prévenir et apaiser les situations conflictuelles,*
- *Respecter les différences de culture et de religion,*
- *Devenir acteur de sa vie.*

Le parent correspondant

Nous souhaitons vivre le Projet d'Établissement « ensemble et par association » avec tous : enseignants, personnels, parents et élèves.

*Vous pouvez donc apporter votre contribution au "vivre ensemble" en devenant "**parent correspondant**".*

Le parent correspondant a vocation à créer du lien entre les parents de la classe et l'établissement. Il facilite la communication et contribue à établir un climat de confiance. Il n'agit pas seul, mais en lien avec l'équipe enseignante, le chef d'établissement et l'APEL (Association des Parents d'Elèves).

✓ Rôle du parent correspondant

- Représentation de TOUS les parents dans leur diversité, il est leur porte-parole.
- Lien entre les parents de la classe et l'équipe éducative, l'APEL... dans le respect de la CONFIDENTIALITE des informations.
- Acteur de la vie de la classe, il peut aussi être le médiateur.
- Selon le niveau (primaire, collège ou lycée) participation à diverses réunions (conseils de classe trimestriels, réunions préparatoires aux réunions de classe, conseil de vie scolaire, conseil de discipline).

En début d'année scolaire, lors des réunions de parents, une information sur ce sujet sera faite par les membres de l'APEL.

Lors de ces réunions par classes vous pourrez vous inscrire en tant que parent correspondant, vous serez ensuite contacté puis accompagné dans votre rôle de parent correspondant.

Nous sommes sûrs que votre participation à l'action éducative commune sera pour vous-même source de joie et d'épanouissement.

La communauté éducative



Plus d'info. contactez : apel@stjodijon.com